

17 novembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

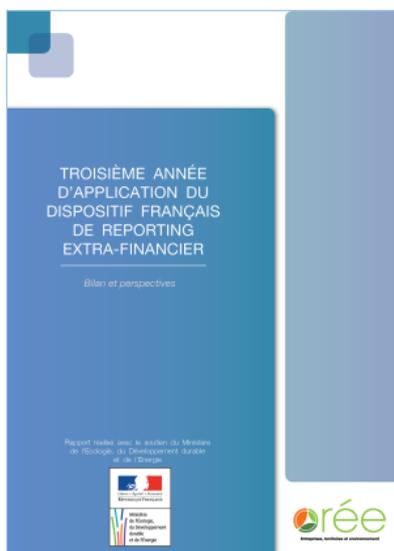
En préparation du rapport au Parlement, ORÉE présente, avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, les résultats de la troisième année d'application du dispositif français de *reporting* extra-financier

Dans le cadre de l'actualité réglementaire riche en matière de *reporting* RSE, ORÉE a souhaité publier, avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, une troisième étude sur l'application du dispositif français de *reporting* extra-financier réglementaire.

Ce troisième bilan étudie la publication d'informations sociales, environnementales et sociétales dans les rapports de gestion 2014 de 70 entreprises cotées et non cotées de plus de 500 salariés et de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires ou de bilan, au sens de l'article L. 225 102-1 du code de commerce. Ce bilan a bénéficié de l'expertise de l'AFNOR Certification.

Le bilan du dispositif en vigueur qui sera fait par le rapport au Parlement sur l'application de l'article 225 d'ici la fin de l'année 2015 mais également les travaux engagés sur la transposition de la Directive européenne 2014/95/UE et la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, mettent le *reporting* extra-financier des entreprises au cœur de l'actualité réglementaire. Il était donc crucial de faire un point sur les grandes tendances et les évolutions de l'application de l'article 225 par rapport aux années antérieures mais aussi d'établir un parallèle avec ces nouvelles réglementations ainsi que des pistes d'amélioration pour aider les entreprises à améliorer leur *reporting*. En outre, l'étude a pour ambition de faire le point sur les objectifs premiers de l'article 225 que sont la transparence et la comparabilité des données RSE des entreprises.

En cette année de COP21, **le climat a été mis en avant** aux côtés de deux autres focus spécifiques (la biodiversité et la prise en compte de la RSE dans la chaîne d'approvisionnement). Bien que de mieux en mieux renseignée, cette thématique climat reste encore difficile à appréhender par les entreprises en termes d'adaptation au changement climatique car elle demande une vision de long terme.



Pour plus d'informations, retrouvez la [synthèse des principaux résultats et recommandations](#) de l'étude

Retrouvez le [rapport complet](#) et l'ensemble des publications ORÉE sur www.oree.org